

LA
GRANDE PEUR
de 1789

GEORGES LEFEBVRE

LA
GRANDE PEUR
de 1789

Suivi de

Les Foules révolutionnaires

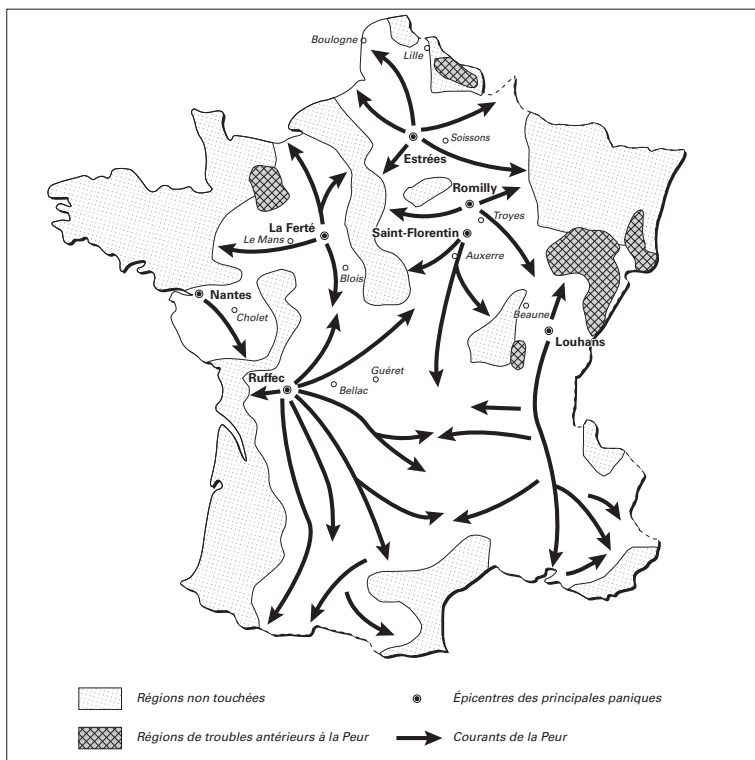
Présentation de Michel Biard et Hervé Leuwers

ARMAND COLIN

© Armand Colin 1932, 1988, 2014, 2020
Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur
11, rue Paul Bert 92240 Malakoff
ISBN : 978-2-200-62854-3



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).



Les courants de la grande peur

Extrait de : Michel Vovelle, *La Chute de la monarchie*, Éditions du Seuil, 1972.

Présentation

Lorsqu'il publie son étude sur la Grande Peur, en 1932, Georges Lefebvre (1874-1959) a cinquante-huit ans. Entré tard à l'Université, l'année de sa magistrale thèse sur les *Paysans du Nord* (1924), il enseigne depuis quelques années à la Faculté de Strasbourg, aux côtés de ses amis Marc Bloch et Lucien Febvre, qu'il a accompagnés dans leur fondation des *Annales d'histoire économique et sociale*. Un même type d'histoire les rapproche, et leurs contemporains les associent parfois en un trio historique ; « des trois, c'était lui l'aîné », a écrit Ernest Labrousse. L'homme, pourtant, a ses spécificités ; par ses livres, par ses articles et ses comptes rendus, il s'est imposé comme l'un des fondateurs d'une histoire sociale vue d'en bas, en partie inspirée par l'*Histoire socialiste de la Révolution française* de Jaurès. Il s'est aussi imposé comme l'un des principaux historiens de la Révolution. En 1932, alors que vient de mourir Albert Mathiez, il est porté à la tête de la Société des études robespierristes et des *Annales historiques de la Révolution française*. Quelques années plus tard, il entre en Sorbonne (1935), puis accède à la chaire d'histoire de la Révolution (1937), à la suite de Philippe Sagnac, qu'il a bien connu à Lille et avec qui il a jadis travaillé à la *Revue du Nord*.

Devenue un classique, *La Grande Peur de 1789* occupe une place à part dans l'œuvre de Georges Lefebvre. Par son importance et son écho, bien sûr, mais aussi par ses objectifs, sa méthode et sa forme. D'une certaine manière, le livre est hybride. Par l'ampleur des dépouillements, le foisonnement des faits (« pas d'histoire sans érudition », affirmait-il) et la force des analyses, il se rattache aux *Paysans du Nord* ; il en perpétue l'esprit, loin des choix problématiques d'Alphonse Aulard, mais aussi l'ambition historique. L'œuvre est majeure. D'Aulard, sévère lors de sa soutenance de thèse, l'historien a cependant retenu la critique de son écriture austère ; cette fois, par

la simplicité, la clarté et la précision de la langue, le découpage en courts chapitres et l'absence de notes, qu'il assure pourtant regretter, il s'adresse à un public élargi, comme il l'a précédemment fait dans sa contribution à *La Révolution française*, préparée avec Raymond Guyot et Philippe Sagnac pour la célèbre collection « Peuples et Civilisations » (1930). A n'en pas douter, ce double caractère du livre a contribué à son succès et à ses multiples rééditions, en 1956, en 1970, en 1988, et une nouvelle fois aujourd'hui.

Au début des années 1930, l'ouvrage s'impose par trois apports majeurs. Le premier est l'effort d'identification de la Grande Peur proprement dite, que Georges Lefebvre entend distinguer de la crainte du brigand, du complot ou de la guerre ainsi que des troubles frumentaires et antiseigneuriaux qui se sont développés depuis le printemps, avant d'être parfois relancés par la Grande Peur elle-même ; cette dernière n'est que l'un des événements de l'été 1789. Alors que les récoltes sont encore sur pied, elle ne naît pas d'une appréhension, mais de la certitude de l'arrivée imminente de brigands ou de troupes étrangères ; la conviction provoque une panique qui mobilise, un effroi qui se propage en quelques jours à une grande partie des campagnes et des villes du pays. Georges Lefebvre, cependant, nuance l'aire d'extension de cette alarme et souligne qu'elle épargne certaines régions périphériques, souvent préalablement touchées par des révoltes paysannes. Patiemment, il démonte la mécanique de l'effroi : la naissance de six ou sept frayeurs originelles entre le 20 (Nantes) et le 28 juillet (Ruffec), leur amplification par des paniques « de l'annonce », puis leur diffusion par des peurs « relais ». Pour mieux saisir les étapes de l'alarme, il s'intéresse à la circulation de l'information, réfléchit à ses possibles entraves naturelles (montagnes, rivières...), met en évidence les lieux où des peurs distinctes se rejoignent. Il insiste aussi sur les mutations et la diversité régionale des craintes, qu'il explique par la géographie, la politique ou les situations économiques et sociales.

D'emblée cependant, ce sont les raisons et la signification de la Grande Peur qu'il souhaite placer au cœur de sa réflexion. Ses « causes » d'abord, qu'il recherche par une plongée dans l'imaginaire populaire. À la différence des hommes de 1789, il écarte la thèse du complot et, à l'opposé d'un Taine, l'aveuglement ou la violence

des foules. À partir de récits judiciaires, de correspondances et d'autres écrits personnels, il rappelle les angoisses de populations confrontées à la figure de l'errant, à l'insécurité alimentaire, à la pression fiscale et seigneuriale, à l'imprécision des informations en provenance de la capitale, à la méfiance envers les « aristocrates », souvent soupçonnés de comploter contre le Tiers et l'Assemblée nationale ; il cherche ce qui a rendu les rumeurs vraisemblables. C'est dans la synthèse entre les peurs multiples des populations et la certitude d'un « complot aristocratique », depuis fortement nuancée (Tackett, *AHRF*, 2004), qu'il voit l'origine de la Grande Peur. Pour lui, le climat social et mental seul explique l'ampleur des réactions et leur caractère disproportionné ; entre la cause et l'effet, il insère l'interprétation par la « mentalité collective ». En prenant au sérieux une panique, l'historien démontre ses significations profondes ; il révèle les malaises, les attentes, mais aussi la conscience collective et la force d'action des populations, déjà à l'œuvre dans les révoltes frumentaires et antiseigneuriales.

Par-delà, et c'est le troisième apport du livre, Georges Lefebvre souligne l'importance de ce phénomène collectif dans l'histoire de la Révolution ; loin d'être anecdotique, la panique compte « parmi les épisodes les plus importants de l'histoire de notre nation », écrit-il. Ici, ses accents rejoignent ceux de Michelet et Jaurès. Moins lyrique que le premier, il n'affirme pas qu'avec les troubles de l'été « la France est un soldat », mais insiste sur les multiples manifestations de solidarité entre villages, ou entre bourgs et villages à l'occasion de la peur. Il y voit les prémices d'un mouvement fédératif, et même davantage : une « première mobilisation générale », un élan national, une entrée collective en politique, qui force la main de l'Assemblée et la contraint à abolir les privilèges. Il en profite pour rappeler la spécificité de la révolution rurale (« Le peuple paysan a pris en main sa propre cause »), mais aussi la violence mesurée qui l'accompagne. En dénombrant trois mises à mort, à Ballon (Sarthe) et Pouzin (Ardèche), il décrit un peuple bien éloigné de la « populace » mise en scène par Taine.

Étrangement, *La Grande Peur de 1789* ne développe guère l'analyse des comportements collectifs ; le mot foule y apparaît peu, et les mécanismes qui conduisent les hommes à agir ensemble, à fixer des

objectifs, à formuler des mots d'ordre ne sont pas étudiés en tant que tels. L'interrogation, pourtant, traverse le livre ; c'est l'année même de sa sortie, d'ailleurs, que Georges Lefebvre prononce sa conférence sur les foules révolutionnaires qui, deux ans plus tard, paraît dans les *Publications du centre international de synthèse*. D'une certaine manière, elle apparaît comme le contrepoint ou le prolongement de son livre. En s'intéressant à un mot (foule) et à un phénomène collectif, Georges Lefebvre franchit une étape de plus dans l'analyse de la « mentalité révolutionnaire » (il emploie l'expression). Il mesure l'enjeu du débat.

Dès avant la Révolution, le mot « foule » peut renvoyer à la notion de désordre, et donc de danger. Même des badauds rassemblés pour assister à un spectacle peuvent se transformer en une foule difficile à contrôler, comme à l'occasion du feu d'artifice donné en 1770 en l'honneur du mariage du Dauphin, où un mouvement de panique fait quelque cent trente morts. Louis-Sébastien Mercier évoque « l'affluence prodigieuse du peuple qui se portait en foule à la triste illumination », parle de « presse effroyable », d'« horrible tumulte ». Sujette à des débordements, pareille foule devient plus inquiétante lorsqu'elle se rassemble dans des formes émeutières, *a fortiori* pendant la Révolution. Ces foules révolutionnaires, les historiens du XIX^e siècle les décrivent le plus souvent comme un ramassis de violents, une foule-enfant facile à manipuler pour des « meneurs », mais aussi une foule innocente capable de bonté sitôt qu'elle n'est plus « enragée, aveugle, ivre de son danger même » (Michelet). Dès 1790, Burke a stigmatisé « une bande de voyous et d'assassins qui puaien le sang » ; moins d'un siècle après, Taine expose comment de la foule naît « le barbare, bien pis l'animal primitif, le singe grimaçant, sanguinaire et lubrique, qui tue en ricanant ». Tuer se changerait alors en « idée fixe », thème repris par le docteur Le Bon en 1895 (*Psychologie des foules*) puis 1912 (*La Révolution française et la psychologie des révolutions*). En lien avec le développement de la psychologie et de la sociologie, sa version, qui se veut scientifique, reprend les idées de Taine : une foule « à l'état animal », des effets de « contagion mentale », la présence d'« éléments criminels », des « individus dégénérés » qui retournent à « l'état sauvage ».

Georges Lefebvre est le premier à combattre ces idées. Reprenant des pistes abordées dans sa *Grande Peur de 1789* et ses écrits sur les

paysans, appuyant son raisonnement sur les travaux de sociologues, psychologues ou philosophes (Georges Dumas, Henri Delacroix, Maurice Halbwachs...), il démontre que la foule révolutionnaire n'existe pas à l'état d'« agrégat animal », car ses participants relèvent toujours, à un degré ou un autre, d'une mentalité collective. Il suffit d'un événement pour en faire jouer des éléments et voir naître une conscience de groupe, un « état de foule ». Dès lors, une foule révolutionnaire implique nécessairement une « mentalité collective appropriée », ce qui provoque des questions en série : quel rôle de la politisation ? quels rapports de la foule à la Révolution ? quel rôle exercé par la violence ? quelle composition sociale des foules ? Et il conviendrait d'ajouter l'existence de foules contre-révolutionnaires... Avec ce texte fondamental prouvant que les livres seuls ne marquent pas des tournants historiographiques, Georges Lefebvre impose une nouveauté majeure, la notion de « foule révolutionnaire ». Il ouvre la voie à de nombreux travaux ultérieurs, dont le meilleur exemple reste l'ouvrage de l'historien britannique George Rudé sur *La foule dans la Révolution française* (1959, traduit en 1982).

C'est d'abord par ces pistes ouvertes que son texte est remarqué, dans la mesure où la critique se concentre alors davantage sur les livres que sur les articles et communications. Toutefois, sa *Grande Peur de 1789* n'a elle-même pas suscité un accueil à la hauteur de son importance. Dans le numéro de juillet-décembre 1932 de la *Revue historique*, deux comptes rendus se succèdent : celui d'Henri Sée consacre une seule page à *La Grande Peur*, celui d'Henri Calvet plus de quatre aux *Questions agraires au temps de la Terreur*. Pire, Henri Sée ouvre son propos en affirmant qu'il s'agit d'« une bonne étude d'ensemble sur un des événements les plus curieux de la Révolution française » et il le clôt en mentionnant le cas du Dauphiné où se sont produits « les troubles les plus graves, comme l'a montré, dès 1904, l'excellente monographie de M. P. Conard »... Pour le reste, il n'insiste guère sur d'autres originalités que la description des courants de la Grande Peur. Henri Calvet rédige lui aussi un compte rendu du livre (en un peu plus de deux pages), qu'il donne aux *Annales historiques de la Révolution française*. Mais il se borne à remarquer que ce livre « bourré de faits et d'idées [...] constitue le tableau le plus vigoureux et le plus complet des débuts de la Révolution dans les provinces ».

L'ouvrage recueille également un certain écho dans le monde anglo-saxon, avec deux comptes rendus, brefs mais favorables, dans l'*American Historical Review* (avril 1933, Garrett) et dans le *Journal of Modern History* (décembre 1933, Gottschalk).

Mais seules deux recensions soulignent l'originalité profonde de l'ouvrage et ses liens avec la sociologie : ne pas être un livre de plus sur les débuts de la Révolution, mais permettre au lecteur de plonger au cœur même de la société du temps grâce à la mise au jour d'éléments psychologiques décisifs pour appréhender les foules. Dans la *Revue de synthèse historique*, en février 1933, un long compte rendu (p. 7-15) de Lucien Febvre commence certes par souligner la nouveauté de ce livre par rapport aux travaux historiques antérieurs, notamment d'Aulard, tout en rendant hommage aux intuitions de l'*Histoire socialiste de la Révolution française* (« Une fois de plus, Jaurès s'est montré là un historien doué d'un sens singulièrement perspicace des réalités humaines »). Mais il insiste sur tout autre chose : « C'est ici que le livre de M. Lefebvre, si important à une bonne connaissance, à une pleine compréhension des débuts de notre Révolution, se montre en même temps des plus intéressants pour l'historien soucieux de psychologie collective. C'est par là qu'il apporte une contribution de tout premier ordre à l'étude des fausses nouvelles, des légendes qu'adopte pour s'en repaître, les enrichir de toute sa substance et les propager puissamment, la conscience collective d'une société troublée ».

À ses yeux, l'aspect novateur des recherches de Lefebvre réside dans son étude du « labeur déformant des imaginations », susceptible de servir d'exemple méthodologique pour d'autres enquêtes. Enfin, Lucien Febvre évoque un texte intitulé « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la Guerre », publié en 1921 dans un numéro de la *Revue de synthèse historique* consacré à la Guerre mondiale, manière de rapprocher les deux essais. Or, l'auteur de cet article n'est autre que Marc Bloch, qui a rédigé alors des lignes décisives pour le futur travail de Lefebvre : « De faux récits ont soulevé les foules. Les fausses nouvelles, dans toute la multiplicité de leurs formes, simples racontars, impostures, légendes, ont rempli la vie de l'humanité. Comment naissent-elles ? de quels éléments tirent-elles leur substance ? comment se propagent-elles, gagnant en ampleur à mesure qu'elles passent de bouche en bouche ou d'écrit en écrit ?

Nulle question plus que celles-là ne mérite de passionner quiconque aime à réfléchir sur l'histoire ».

Douze ans plus tard, ce même Marc Bloch livre lui aussi un compte rendu admiratif de *La Grande Peur de 1789*, dans les *Annales d'histoire économique et sociale*. Olivier Dumoulin (dans Serna, 2010) a suggéré récemment l'existence d'« un exemple flagrant de lecture en miroir : Bloch se reconnaît dans la démarche de Georges Lefebvre ». La proposition vaut aussi en cas d'inversion des rôles, eu égard aux propres recherches de Bloch et à cet article de 1921. Loin d'insister sur les nouveaux acquis apportés par Lefebvre pour la connaissance de la Grande Peur, Marc Bloch met en avant son insertion dans le champ nouveau de ce que l'on ne nomme pas encore l'histoire des mentalités : « Là n'est point cependant, semble-t-il, l'intérêt le plus vif du phénomène. Sa portée, au regard de l'historien, réside, avant tout, dans sa valeur de symptôme, propre à déceler l'état du corps social ; et c'est de l'avoir en effet étudié de ce biais que la méthode de M^r Lefebvre tire son originalité la plus marquante. Partant de cet ensemble de menus faits, immédiatement apparents et dont le pittoresque même avait souvent masqué le sens profond, l'auteur, recherchant de proche en proche leur explication, nous fait pénétrer jusqu'au cœur de la société française du temps, dans sa structure intime et le lacs de ses multiples courants. Ce n'est qu'en pathologie mentale que l'hallucination — puisqu'hallucination il y a — est révélatrice. Mais il n'est donné qu'aux grands observateurs de lui arracher ses secrets ».

Le destin de ces trois historiens devait encore se croiser avant la Seconde Guerre mondiale, comme en témoigne par exemple le journal *L'Humanité* qui, dans son numéro du 24 octobre 1938, annonce le programme d'un « cours populaire sur l'histoire de la Révolution française », organisé par le mouvement Paix et Liberté alors que se profile le 150^e anniversaire de 1789. La « leçon d'ouverture » est faite par Lucien Febvre, tandis que sur les douze séances prévues de novembre 1938 à février 1939, celle du 28 novembre est assurée par Georges Lefebvre et porte sur « la Révolution et les paysans ». Après 1945, Bloch, fusillé par les Allemands, n'est plus là pour voir se développer le succès de ce qu'on désigne comme « l'école des *Annales* » ; Lefebvre, lui, a perdu son frère, exécuté en Allemagne, et en demeure marqué à jamais.

Que reste-t-il de ces deux écrits de 1932-1934 en ces premières décennies du XXI^e siècle ? L'historiographie de la Révolution française a parfois été présentée comme incompatible avec l'« école des *Annales* », pourtant les études révolutionnaires ont largement contribué à l'« histoire des mentalités », notamment avec Michel Vovelle qui, plus d'une fois, a rendu hommage aux travaux pionniers de Georges Lefebvre. Devenu un classique, l'ouvrage sur la Grande Peur n'a guère permis à d'autres essais sur cette question de voir le jour. Entre 1933 et 1936, plusieurs documents sur la Grande Peur ont été publiés dans les *Annales historiques de la Révolution française*, y compris par Lefebvre lui-même, ainsi qu'un article de Louis Jacob sur le phénomène en Artois (1936). On en retrouve de nouveau en 1949, puis dans les années 1950-1970 (avec encore des documents publiés par Lefebvre en 1960, peu après son décès l'année précédente). La tendance disparaît alors, si l'on excepte essentiellement les articles de Yoichi Uriu (*AHRF*, 1990) et de Timothy Tackett (*AHRF*, 2004), ou le livre de Clay Ramsay consacré au Soissonnais (1992). Quant aux recherches sur la foule et les révoltes, George Rudé les a, plus que quiconque, faites siennes, même si plusieurs autres historiens anglo-saxons (Eric J. Hobsbawm, Richard Cobb, Edward P. Thompson, Colin Lucas) et des générations de chercheurs, scrutant avec Jean Nicolas la « rébellion française », ont continué de prospecter ce chantier. D'autres historiens ont également suivi les traces de Lefebvre, ici en étudiant l'importance des émotions dans l'effervescence politique et sociale de 1791 au moment de Varennes (Tackett, *Le roi s'enfuit*, 2004) ; là, en prenant en compte d'autres périodes, la « Grande Peur de 1610 » (Cassan, 2010) ou la propagation des rumeurs dans la France du XIX^e siècle (Ploux, 2003). Reste aussi la « mentalité révolutionnaire » (Vovelle, 1985), qui a suscité et suscite toujours de nombreuses recherches (Albert Soboul ne l'a pas ignorée dans sa thèse sur les sans-culottes parisiens). La sociabilité politique et la propagation des mots d'ordre, les spectacles et les fêtes, la religion et la déchristianisation, le langage et les représentations, la violence et la mort fournissent autant de champs d'étude qui continuent à prospérer dans des voies hier ouvertes par Georges Lefebvre. Au moment d'achever cette présentation, sans doute est-il mieux de laisser la parole à celui-ci. Dans une lettre adressée le 10 septembre 1946 à l'historien Gordon

McNeil (publiée en 2009 par James Friguglietti), il évoquait ainsi son ouvrage de 1932 : « Je vais vous envoyer la Grande Peur de 1789 qui est ce que je suis le plus content d'avoir écrit ».

Michel BIARD
Professeur à l'Université
de Rouen

Hervé LEUWERS
Professeur à l'Université
Lille 3

Orientation bibliographique

BOURDIN PHILIPPE (dir.), *Un siècle d'études révolutionnaires. 1907-2007*, n° spécial des *Annales historiques de la Révolution française*, n° 353, 2008.

BUZZI STÉPHANE, « Georges Lefebvre (1874-1959), ou une histoire sociale possible », *Le mouvement social*, 2002-3, p. 177-195.

FRIGUGLIETTI JAMES, *Bibliographie de Georges Lefebvre*, Paris, SER, 1972. *Georges Lefebvre, pour le dixième anniversaire de sa mort*, n° spécial des *Annales historiques de la Révolution française*, n° 198, 1969.

Georges Lefebvre, pour le vingtième anniversaire de sa mort, n° spécial des *Annales historiques de la Révolution française*, n° 237, 1979.

LABROUSSE ERNEST, « Georges Lefebvre (1874-1959) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1960-1, p. 1-8.

MARKOFF JOHN, *The Abolition of Feudalism. Peasants, Lords, and Legislators in the French Revolution*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1996.

URIU YOICHI, « Espace et Révolution : enquête, grande peur, et fédérations », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 280, 1990, p. 150-166.

RAMSAY CLAY, *The Ideology of the Great Fear. The Soissonnais in 1789*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 1992.

REVEL JACQUES, « Présentation », dans Georges Lefebvre, *La Grande peur de 1789. Suivi de Les foules révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 7-23.

- SERNA PIERRE (dir.), *Georges Lefebvre au travail. Le travail de Georges Lefebvre*, n° spécial de *La Révolution française* [en ligne], 2010.
URL : <http://lrf.revues.org/146>
- SURATTEAU JEAN-RENÉ, « Georges Lefebvre et Ernest Labrousse », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 276, 1989, p. 122-127.
- TACKETT TIMOTHY, « La Grande Peur et le complot aristocratique », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 335, 2004, p. 1-17.

Avant-propos de la première édition

La grande peur de 1789 est un événement étonnant, dont l'aspect extérieur a été souvent décrit, mais dont les causes n'ont jamais été l'objet d'une enquête approfondie. Aux contemporains déconcertés, elle apparut comme un mystère et ceux qui voulurent, à toute force, en improviser une explication l'attribuèrent à un complot qu'ils rapportèrent, suivant leurs opinions, à l'aristocratie ou aux révolutionnaires. Comme c'est à ceux-ci qu'en est revenu le profit, la seconde hypothèse seule garda des partisans; elle en a encore aujourd'hui. Taine, qui avait le sens de l'histoire sociale, a discerné quelques-uns des faits qui ont provoqué les paniques, mais il ne s'en est servi que pour expliquer les révoltes populaires.

Des historiens de grand mérite se sont occupé de la grande peur — M. Conard pour le Dauphiné, Miss Pickford pour la Touraine et la Provence, M. Chaudron pour la Champagne méridionale, M. Dubreuil à Évreux — mais ils décrivent la marche et les effets de la panique plutôt qu'ils n'en étudient les origines; et, en effet, dans la plupart des régions, elle vient du dehors : de remonter le courant vers sa source, ce serait une autre histoire et qui détournerait de son sujet l'auteur d'une monographie.

De ces travaux partiels, méthodiquement conduits, nous n'avons encore qu'un petit nombre et d'aucuns soutiendront peut-être, non sans pertinence, que le temps d'une étude d'ensemble n'est pas encore venu. On peut objecter pourtant qu'il n'est pas mauvais de faire le point et qu'en signalant les questions à résoudre et en suggérant des solutions, on a chance de susciter et d'orienter des recherches nouvelles. C'est à cette opinion que je me suis rangé.

Toutefois les lacunes étaient trop grandes pour que je pusse me borner à utiliser les travaux et les documents épars déjà publiés.

On trouvera donc ici un certain nombre de faits nouveaux que m'ont fait connaître des recherches aux Archives Nationales, dans celles de la Guerre et des Affaires étrangères, aux Archives Départementales et Communales dont j'ai visité un assez bon nombre depuis une douzaine d'années, enfin à la Bibliothèque Nationale et dans quelques bibliothèques provinciales. Les fonds ne sont pas toujours classés; les documents sont très dispersés; la Bibliothèque Nationale est loin de posséder toutes les histoires locales; d'ailleurs mes recherches, quoique longues, ont été nécessairement limitées. Ainsi, nombre de faits restent sûrement à découvrir. J'espère toutefois que ma contribution ne paraîtra pas méprisante et j'ai le devoir de présenter mes remerciements à MM. les archivistes et bibliothécaires, ainsi qu'à leurs collaborateurs, qui ont mis le plus grand empressement à faciliter mon travail, comme à tous ceux qui m'ont communiqué les documents qu'ils connaissaient et notamment à MM. le commandant Klippfel, à Metz; Caron, archiviste aux Archives Nationales; Porée, archiviste de l'Yonne; Duhem, archiviste de l'Aube; Morel, archiviste de l'Ain; Hubert, archiviste de Seine-et-Marne; Évrard, bibliothécaire de l'Institut de Géographie de l'Université de Paris; Dubois, professeur honoraire à Confrançon (Ain); Jacob, professeur au lycée Janson-de-Sailly; Lesourd, professeur au lycée de Roanne; Millot, professeur au lycée de Sarreguemines, et Mauve, professeur à l'École normale de Moulins. À mon grand regret, les conditions de l'édition ne m'ont pas permis de pourvoir ce livre d'un appareil critique et d'une bibliographie détaillée, mais j'espère pouvoir publier un jour les documents que j'ai recueillis, avec les éclaircissements indispensables.

Au cours de mes recherches, j'ai commencé par reconstituer les courants de la peur, en relevant, chemin faisant, les causes secondes; j'ai fini par atteindre leurs points d'origine; j'ai essayé ensuite de dégager les causes générales. Mais, ici, j'ai voulu essayer une synthèse et non pas écrire un livre technique: dans la description qu'on va lire, j'ai donc suivi la marche inverse. Pour atteindre les origines de la grande peur, j'ai dû remonter aux débuts de l'année 1789, mais en examinant une fois de plus les événements qui l'ont

AVANT-PROPOS

marquée, c'est au point de vue de l'opinion populaire que je me suis placé et j'ai supposé connus l'histoire parlementaire et les événements parisiens. On trouvera sans doute légitime que, cherchant à expliquer la grande peur, j'aie essayé de me ranger parmi ceux qui l'ont éprouvée.

Première partie

Les Campagnes en 1789

Chapitre 1

La faim

« Le peuple », écrit Taine, dans *L'Ancien Régime*, « ressemble à un homme qui marcherait dans un étang, ayant de l'eau jusqu'à la bouche ; à la moindre dépression du sol, au moindre flot, il perd pied, enfonce et suffoque. » Bien que sa description des classes populaires soit bien sommaire, sa conclusion reste valable. À la veille de la Révolution, pour la grande majorité des Français, la grande ennemie, c'est la faim.

La misérable condition des ouvriers des villes, la « canaille » urbaine, n'a guère été contestée. Dans toutes les cités, ils excitaient, comme à Paris, l'inquiétude des administrateurs, au moindre renchérissement du pain. Les moins malheureux gagnaient de trente à quarante sous ; quand la miche coûtait plus de deux sous la livre, la fermentation commençait dans les sombres quartiers où ils gîtaient et qui n'ont pas tous disparu. En outre, à côté des compagnons de métier, il y avait toujours une population instable de manœuvres et de portefaix, armée de réserve vouée au chômage, que grossissait, à la moindre crise, la foule des errants et des journaliers agricoles.

Quant aux campagnes, — où, presque toujours, est née la grande peur — le jugement de Taine a été critiqué par ceux-là mêmes qui se donnent pour ses disciples. On a objecté qu'il y avait déjà beaucoup de petits propriétaires en 1789, que les paysans n'étaient pas si pauvres qu'ils le voulaient faire croire

et que les cahiers de doléances, rédigés pour les États généraux, ne méritent pas confiance. « Une grande affectation de misère », a-t-on dit récemment, « et derrière ce manteau de guenilles, une vie paisible, souvent aisée, quelquefois large. » En fait, l'étude critique des cahiers, qui se poursuit depuis une trentaine d'années, a prouvé leur véracité et des enquêtes approfondies, menées simultanément, sur la situation des classes rurales, attestent que c'est Taine qui avait raison.

Certes, les paysans possédaient, en 1789, une part importante du sol : un tiers peut-être dans l'ensemble. Mais cette proportion varie beaucoup d'une région à l'autre et même de paroisse à paroisse. C'est environ la moitié dans le Limousin, aux environs de Sens et dans le sud de la Flandre maritime ; un peu plus du quart seulement en Cambrésis et un peu moins dans le Toulousain ; autour des grandes villes — Versailles par exemple — et dans les régions de forêts, de landes et de marais, c'est souvent moins d'un dixième et même d'un vingtième.

Comme les campagnes étaient alors beaucoup plus peuplées qu'aujourd'hui, nombre de familles ne possédaient rien, pas même leur chaumière et son courtil : il y en a une sur cinq en Cambrésis et autour de Tulle, une sur quatre dans l'Orléanais ; la proportion monte aux deux cinquièmes dans le Bocage normand et aux trois quarts dans certaines parties de la Flandre et autour de Versailles où pullule un véritable prolétariat rural. Quant aux paysans propriétaires, leur part est ordinairement fort petite ; sur cent d'entre eux, cinquante-huit dans le Limousin, soixante-seize dans le Laonnais ne possèdent pas cinq arpents qui font moins de deux hectares ; dans le futur département du Nord, soixante-quinze n'atteignent pas un hectare. Ce n'était pas assez pour nourrir une famille.

La crise agraire aurait été fort aiguë si le régime de l'exploitation ne s'était trouvé beaucoup plus favorable aux paysans que dans le reste de l'Europe. Les prêtres, les nobles, les bourgeois qui faisaient valoir étaient peu nombreux. Ne disposant pas de serfs corvéables à merci comme les hobereaux de l'Europe centrale et orientale, ils louaient leurs terres comme les landlords anglais ; mais tandis que l'Angleterre était cultivée par de grands fermiers, il existait chez nous des exploitations de toute grandeur, depuis